



Association Osané

Centre CAMINA

16 rue Kergall

22570 Plélauff

02.96.24.85.24

www.osane.fr

Accueil de mineurs avec hébergement au Centre CAMINA

I.	ENFANTS ACCUEILLIS EN SEJOUR DE VACANCES.....	2
II.	LES MOYENS	2
1.	L'encadrement.....	2
a.	Rôles et fonctions de chacun.....	2
b.	Vie quotidienne des enfants.....	3
c.	La vie au centre.....	3
d.	Le vivre ensemble	4
e.	Handicap	4
2.	Les relations avec les partenaires et co-éducateurs	4
3.	Les activités.....	4
a.	Equitation	4
b.	Activités de découvertes, manuelles, sportives encadrées et organisées par les animateurs.....	4
c.	Activités pouvant être proposées durant les temps formels ou informels	5
4.	Organisation d'une journée « type ».....	5
5.	Journées spécifiques du séjour	5
a.	Premier jour.....	5
b.	Dernier jour	6
III.	L'ÉVALUATION DU SEJOUR	6

I. ENFANTS ACCUEILLIS EN SEJOUR DE VACANCES

Le centre CAMINA peut recevoir 53 enfants en accueil de mineurs. Ils sont répartis dans cinq chambres de 3 à 7 lits et deux dortoirs de 10 à 12 lits.

Les jeunes sont inscrits sur des séjours d'une ou de deux semaines du dimanche 17h au samedi 10h. Ils sont inscrits sur des séjours avec choix de l'activité dominante : séjour multi-activités ou séjour équitation.

Un certain nombre d'enfants viennent depuis plusieurs années de suite et connaissent bien le centre CAMINA. Les enfants viennent surtout de Bretagne car il n'y a pas de transport organisé. Certains enfants viennent de différents organismes ou ont été inscrits directement au centre Camina.

II. LES MOYENS

1. L'encadrement

- Une directrice ou un directeur et éventuellement une adjointe ou un adjoint.
- Le responsable du centre, Monsieur Yannick ROSZAK, dirige le centre toute l'année. Il est organisateur des séjours et il est aussi le chef cuisine.
- Des animateurs (1 animateur pour 4 à 6 enfants).
- Deux employées à l'entretien et à la cuisine, Lénaïg et Patricia.

a. Rôles et fonctions de chacun

La bonne harmonie de l'équipe est la condition de la réussite de la colonie, la condition essentielle d'un séjour enrichissant et éducatif.

La directrice ou le directeur

- est responsable du séjour devant les parents et les autorités de contrôle (Préfecture, DJES, Santé...);
- est responsable de la formation des animateurs et de leur évaluation ;
- assure la gestion pédagogique du séjour et est garant du projet pédagogique ;
- anime les réunions et élabore tous les plannings (animateurs, activités, menus...);
- a en charge les fonctions de l'adjoint s'il n'y en a pas sur le séjour.

La directrice adjointe ou le directeur adjoint

- remplace la directrice ou le directeur si celle-ci ou celui-ci est absent ;
- est chargé du suivi sanitaire, prend les RDV avec le médecin, accompagne si besoin à l'hôpital ;
- publie des photos commentées du séjour régulièrement sur Internet pour que les parents restent informés ;
- aide à la formation des animateurs ;
- peut animer des activités avec les animateurs ;
- vérifie que tous les enfants petit-déjeunent et soient présents aux différents repas ;
- vérifie le rangement des chambres tous les matins.

Les animateurs

Sous la responsabilité de la directrice, l'animateur tient un rôle primordial :

- il est responsable de la qualité de vie de l'enfant qui lui est confié : vie affective, sécurité, santé, bien-être, intégration dans la vie collective ;
- il est responsable des activités proposées à l'enfant, de leur déroulement, de leur adaptation matérielle, humaine et pédagogique, de leur bonne exécution, de leur exploitation, etc.

b. Vie quotidienne des enfants

Le petit groupe de vie quotidienne comprend un nombre assez restreint d'enfants. Il tient compte des possibilités matérielles (chambres de 3 à 8 lits, dortoirs), de l'âge, des amitiés et de la maturité des enfants. Pendant la durée entière de la cession, la responsabilité du groupe est confiée à un même animateur. La directrice ou le directeur tient compte, autant que faire se peut, du souhait de l'animateur dans la répartition des groupes. L'animateur est responsable de la vie matérielle et affective du groupe. En contact régulier avec l'enfant, il apprend à le connaître, à le comprendre. A tout moment, l'enfant doit le sentir disponible, accueillant, prêt à l'écouter, à l'aider, à le conseiller. L'animateur a la responsabilité directe de la vie du groupe : sécurité, santé en collaboration avec l'assistant sanitaire, lever, coucher, toilette (brossage des dents, des cheveux...), repas, courrier, tenue du linge, rangement de ses affaires... Il l'aide à résoudre ses problèmes affectifs.

Respectueux de l'enfant, il tient compte de ses choix, de ses goûts, sans se départir de son rôle de responsable et d'éducateur. L'équipe mettra en place des temps de réunion d'enfants afin qu'ils établissent eux-mêmes les règles de vie de leur chambre, du dortoir, du camp, du centre...

c. La vie au centre

- Les lits : tous les duvets seront ouverts chaque matin avant le petit déjeuner pour les aérer.
- Le petit-déjeuner : tous les enfants petit-déjeunent et débarrassent leur table. Le petit-déjeuner se déroule de façon autonome. Les enfants se servent et s'installent. Ils débarrassent eux même leur table et s'occupent du nettoyage. Des seaux et un chariot sont laissés dans le réfectoire afin de permettre cette gestion en autonomie. Les enfants s'inscrivent, ensuite, si besoin, aux activités de la journée.
- Le rangement des chambres : après le petit-déjeuner, les enfants avec l'aide de l'animateur rangent leur chambre et passent un coup de balai. Un membre de l'équipe de direction passe tous les matins vérifier les chambres des enfants et peut distribuer une récompense (virtuelle ou petit diplôme en fin de séjour, pour ceux qui veulent).
- Le linge : l'animateur vérifie l'état du linge sale des enfants (sec dans le sac de linge de chaque enfant). Le linge sale n'est pas lavé sauf si nécessaire. La tenue des enfants est surveillée (changement du linge) et préparée la veille au soir pour le lendemain. Les tiroirs des enfants sont vérifiés. Les serviettes mouillées sont étendues (après la douche et l'activité piscine).
- Les repas : à chaque table, la présence d'un animateur est indispensable. Il vérifie que les enfants mangent suffisamment, sinon, il en fait part à l'équipe. Il propose aux enfants de goûter ce qu'ils n'aiment pas mais il ne force pas. Il est responsable du calme, du service de la nourriture et fait débarrasser la table par les enfants. Il veille à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage. Adultes et enfants trient les déchets dans différents seaux et cartons (animaux, compost, tri sélectif, récupération).
- Les activités : les animateurs sont à l'écoute des enfants pour les activités qu'ils souhaitent faire. Il est prévu une activité de remplacement pour certaines activités en extérieur, s'il pleut. Les enfants participent au rangement des activités.
- Le téléphone portable n'est pas autorisé pendant les temps d'activités (activités, repas, veillées), ni la nuit. Les jeunes doivent le confier à leur animateur. L'équipe peut décider qu'il soit retiré à l'enfant si elle considère qu'il en a une consommation abusive.
- Les réunions : elles ont lieu tous les soirs après le coucher des enfants et réunissent les membres de l'équipe d'animation. Elles comprennent : un bilan de la journée avec analyse des problèmes rencontrés, les préparations d'activités pour le lendemain et les jours qui suivent. Une première réunion dite de préparation, a lieu le premier jour, avant l'arrivée des enfants.

d. Le vivre ensemble

La cigarette est strictement interdite sur le centre.

Utiliser un vocabulaire convenable (pas de gros mots, de « ouais », « vachement »...). L'animateur reprend les enfants si besoin.

Avoir un bon contact avec la population locale (dire "bonjour").

Être bienveillant les uns envers les autres. L'animateur valorise les enfants et participe au bon développement de leur estime de soi, en leur assurant une reconnaissance, sans jugement ni discrimination.

e. Handicap

Dans le cas où le séjour accueille un enfant porteur de handicap, tout est mis en place pour que cet accueil se fasse dans les meilleures conditions. Les hébergements permettent un accès et un accueil de tous les publics en situation de handicap.

Cet accueil permettra d'aborder au sein du séjour les valeurs éducatives relatives aux différences et à l'ouverture d'esprit, et faire vivre les enfants dans un mode de vie repensé. Le projet pédagogique sera modifié et réadapté, et l'organisation repensée. L'enfant porteur de handicap devra être intégré au groupe en toute circonstance.

Il sera par ailleurs nécessaire de réfléchir en amont aux adaptations requises en prenant contact avec la famille, les professionnels en charge, et mettre en place un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

2. Les relations avec les partenaires et co-éducateurs

Une écoute et une attention particulière sont portées aux familles des jeunes accueillis : à l'arrivée, au cours du séjour et au départ. L'équipe profite de ces temps privilégiés pour échanger avec les familles. Elle porte une oreille très attentive à cet échange lors de l'arrivée de l'enfant (soins, port des lunettes ou autre, habitude de vie...). L'équipe fait un bilan de l'accueil des enfants dès la première réunion et échange tous les jours sur les petits tracas quotidiens.

Lors du séjour, tout problème important est communiqué à la famille.

Au départ de l'enfant, un mini-« compte-rendu » peut être fait si besoin.

La directrice ou son adjointe publie, via Internet, des articles et des photos du séjour.

3. Les activités

Les grandes lignes du programme d'activité sont arrêtées et respectent un juste équilibre entre activités « sur place » et sorties de proximité (environnement naturel proche et fréquentation de structures partenaires du Kreiz Breizh).

a. Equitation

L'équitation au centre CAMINA est encadrée et gérée entièrement par Thierry Dusoulier, diplômé du Brevet d'état.

b. Activités de découvertes, manuelles, sportives encadrées et organisées par les animateurs

- Découvertes du territoire de proximité : chemin de halage du canal de Nantes à Brest, circuits balisés de la forêt de Quénécan, les landes de Liscuis, les loups de Coat Fur, les Gorges du Daoulas, la vallée du Blavet, le viaduc du Daoulas, l'abbaye de Bon Repos, fromagerie, apiculteur, chapelle de notre dame de la croix (1485, jubé avec les 7 péchés capitaux) sur la commune...
- Grand jeu sur le centre (rallye-photo, chasse au trésor, fort Boyard, Monopoly, escape game...) conçu sur le thème du séjour avec des activités ludiques et apprenantes ; course d'orientation.

- Piscine à Gouarec ou à Carhaix : les animateurs sont dans l'eau avec les enfants et proposent des jeux avec ballon ou sans, un parcours, des courses... Le trajet s'effectuera en mini-bus pour la piscine de Gouarec et en car pour la piscine de Carhaix (le lundi).
- Jeux collectifs d'extérieur sur le centre ou sur un terrain de la commune de Plélauff.
- Danse, expression corporelle, théâtre...
- Activités manuelles et/ou artistiques (confection de bracelets, d'objets avec des éléments de la nature, peinture sur verre, scoubidou, pâte à sel...), cuisine (gâteau, salade, confiture...).
- Activités d'extérieur (cabane, herbier, couronne de fleurs, composition florale, mini-radeaux, Land art...).
- Etc.

c. Activités pouvant être proposées durant les temps formels ou informels

- Des activités de lecture (lectures individuelles, collectives).
- Ateliers d'écriture (courriers des enfants, cadavres exquis, acrostiches, portrait chinois, etc.).
- Ecriture collective (journal du centre, règles du centre, chroniques, recettes, affiches...).

4. Organisation d'une journée « type »

Les horaires peuvent changer en fonction des activités de la journée ou régulières comme l'équitation. Le planning peut aussi évoluer en fonction du projet pédagogique revu avec l'équipe.

- 8h00 : petit-déjeuner échelonné et inscription aux activités, petite toilette et rangement des chambres ;
- 9h15 : activités (voire 9h pour l'équitation) ;
- 12h00 : repas ;
- 13h : temps libre des enfants : préparation à l'activité si besoin (affaires de piscine, jeux, ballons, matériel divers, liste et fiches des enfants...), animations d'écriture ou de lecture, de jeux, de danse...
- 14h00 à 17h00 : activités, goûter, temps d'échange formalisé (ressenti de la journée, suggestions/propositions) ;
- 17h00 à 19h00 : temps libre des enfants (Douches, activités informelles, ping-pong...) ;
- 19h00 : repas suivi immédiatement de la veillée (jusqu'à 21h, 21H 15) et coucher (de 21h à 21h30 selon les veillées, l'âge des enfants et leurs besoins physiologiques). Extinction des lumières à 21h30 ;
- 22h : réunion de l'équipe d'encadrement et surveillance des hébergements.

5. Journées spécifiques du séjour

a. Premier jour

- Arrivée des animateurs vers 15h. Une visite du centre est organisée pour les nouveaux arrivants de l'équipe pédagogique avec la présentation du mode de vie des séjours. Les animateurs qui connaissent le centre préparent le matériel pédagogique (jeux de plein air, de société, papeterie, peinture, feutres, livres de conte, déguisements) pour connaître l'état et le stock.
- Arrivée des enfants à partir de 17 heures.
- Installation dans les chambres : l'inventaire des affaires des enfants est vérifié par les animateurs le jour de l'arrivée, ainsi que le jour du départ. Leurs affaires seront rangées dans leur tiroir, sous leur lit.
- Dès l'arrivée des enfants, lors des inventaires, le responsable sanitaire vérifiera toutes les têtes des enfants (poux) et les animateurs feront les soins (shampoings) si besoin. Les animateurs se relaient pour les inventaires, les shampoings ou pour proposer des activités (dessin, courrier, ping-pong, petits jeux...).
- L'argent de poche est confié, dès l'inventaire, à un membre de l'équipe de direction, dans une enveloppe avec le nom de l'enfant. Les enfants gardent leur porte-monnaie (vide).

- Les parents qui ont des médicaments à confier sont dirigés vers l'assistant sanitaire. Une ordonnance est obligatoire pour donner des médicaments aux enfants.
- Vers 18 heures, les enfants sont réunis en extérieur pour une collation, et la directrice ou le directeur présente l'équipe encadrante et le personnel du centre. Elle ou il énumère quelques règles de vie (avec l'aide des enfants voire des animateurs) et organise une visite du centre aux enfants avec leurs animateurs.
- A 19 heures, repas, suivi d'une veillée de jeux de présentation en un ou plusieurs groupes selon l'âge des enfants. Pour finir ce temps de veillée, une réunion avec les enfants est proposée pour leur permettre d'exprimer leurs souhaits pour ce séjour (alimentaires, d'activités, de règles de vie...).
- Les enfants suivent ensuite leur animateur pour aller se coucher. Les lumières sont éteintes à 21h15 pour les plus jeunes et 21h30 pour les plus grands.
- Dès que les enfants sont endormis (vers 22h), l'équipe se réunit pour faire le bilan de cette première journée, vérifier les grandes lignes du séjour et plus précisément, la journée du lendemain.

b. Dernier jour

Les enfants partent à 10h. C'est un moment privilégié pour informer les parents ou les accompagnants, du bon déroulement du séjour ou des petits accros qu'il y a pu avoir.

III.L'ÉVALUATION DU SEJOUR

Elle se veut constructive et formative pour permettre les adaptations nécessaires en cours de séjour et les évolutions pour les sessions suivantes.

Évaluation des activités : préparation, déroulement, intérêt des jeunes. Elle se pratique quotidiennement, lors des réunions de régulation/préparation, prenant appui sur le regard critique de l'équipe et sur les retours des jeunes, lors des moments informels (repas, temps calmes, fin d'activité) ou formels (réunions).

Évaluation du séjour : en fin de séjour, les enfants s'expriment librement par écrit, sur ce qui leur a plu (moments préférés de la journée, de la semaine) et sur ce qui est à améliorer, d'après eux. L'équipe donne aussi son point de vue sur les points positifs et ceux à améliorer.